Jeu libre

*** Espace organisé :**

Un aménagement ludique est mis en place pour favoriser la rencontre entre enfants, adultes. Les espaces sont réfléchis pour répondre aux besoins des joueurs selon leur stade de développement.

*** Sécurité affective :**

La salle de jeux est aménagée de manière à ce que de quel qu'endroit de l'espace, l'adulte qui accompagne puisse voir l'enfant, le soutenir dans ses découvertes et être témoin du plaisir qu'il montre dans son activité.

*** Autonomie de l'enfant :**

Pour respecter le principe du libre choix, les jeux et jouets sont à la portée de tous les utilisateurs.

***La philosophie du personnel :**

Offrir un cadre sécurisant, une motricité libre et une activité autonome qui laissent l'enfant se construire à son rythme, dans un développement harmonieux.